



LOGEMENT DES Jeunes

Résultats de l'enquête en ligne
réalisée en juin et juillet 2025



Pourquoi cette enquête ?

Le Département du Pas-de-Calais a réalisé cette enquête.

Le Département est une institution publique dirigée par des personnes élues.



Le Département agit pour faciliter l'accès au logement des jeunes.
Le Département ne propose pas directement de logements.
Il donne des aides financières aux jeunes en difficulté.



Le Département a souhaité recueillir l'avis des jeunes.
L'objectif du Département est de savoir ce que pensent les jeunes concernant le logement.



Le Département veut proposer des solutions pour mieux aider les jeunes les plus en difficulté.

580 jeunes ont répondu à cette enquête.

1 jeune sur 3 a laissé son numéro de téléphone pour être recontacté dans le cadre de cette enquête.



1 jeune sur 2 souhaite recevoir les résultats de l'enquête.

Qui a répondu à cette enquête ?

Parmi les jeunes qui ont répondu à l'enquête :

- **3 jeunes sur 10** vivent dans leur propre logement
- **3 jeunes sur 10** cherchent à s'installer dans un logement
- **4 jeunes sur 10** ne cherchent pas encore à s'installer en logement



Les jeunes qui ont répondu à l'enquête sont âgés de 15 à 30 ans :

- L'âge moyen de tous les jeunes qui ont répondu est : **20,7 ans**.
- Les jeunes qui vivent dans leur propre logement sont plus âgés : ils ont en moyenne **22,2 ans**.
- Les jeunes qui ne cherchent pas encore à s'installer en logement sont moins âgés : ils ont en moyenne **19,5 ans**.

6 jeunes sur 10 déclarent être de genre féminin.



Quelle est l'occupation de ces jeunes ?

- **4 jeunes sur 10 cherchent du travail.**



- **2 jeunes sur 10 travaillent.**

Les jeunes qui ont leur propre logement sont plus nombreux à travailler : 3 sur 10.



- **2 jeunes sur 10 sont au lycée, en études ou en formation.**

- D'autres jeunes sont en apprentissage.
- Certains jeunes attendent d'entrer en formation.



- Certains jeunes sont des volontaires en service civique, qui apportent leur aide pour des missions utiles à la société.

- D'autres jeunes attendent un enfant ou s'occupent de leurs enfants.



Quelle est la situation personnelle de ces jeunes ?

- **Parmi tous les jeunes, 7 sur 10 sont célibataires.**

Parmi les jeunes qui ne cherchent pas encore de logement, les célibataires sont encore plus nombreux : 9 jeunes sur 10.



- **Parmi tous les jeunes, 2 sur 10 vivent en couple.**

Parmi les jeunes qui ont leur propre logement, les jeunes qui vivent en couple sont plus nombreux : presque 3 sur 10.



- **1 jeune sur 10** a un ou plusieurs enfants à charge.

Parmi ces jeunes, **4 sur 10** vivent seuls avec leurs enfants :
il s'agit de familles monoparentales.



Les jeunes qui ont leur propre logement
ont plus souvent des enfants à charge :
presque 3 sur 10.

Avant d'avoir leur propre logement :

- **7 jeunes sur 10 vivent dans leur famille** ou chez leurs parents.



- **2 jeunes sur 10 vivent en foyer ou en famille d'accueil.** Ce sont des jeunes qui ne peuvent plus vivre dans leur famille et qui sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.



- **1 jeune sur 10 est hébergé,** par exemple par des amis ou des membres de sa famille.



- D'autres jeunes vivent en centre d'hébergement. Les centres d'hébergement sont des lieux de vie temporaires pour les personnes en grande difficulté. Ils apportent un soutien dans différents domaines, par exemple :
 - emploi
 - logement
 - santé...



- Certains jeunes vivaient :
 - à la rue
 - dans leur voiture
 - ou dans un squat. Un squat est un logement occupé par une personne sans autorisation.



Que nous apprend cette enquête ?

Les jeunes souhaitent s'installer dans leur propre logement pour plusieurs raisons :

- 2 jeunes sur 3 veulent être indépendants.
- 1 jeune sur 2 n'a pas vraiment eu le choix de s'installer dans son propre logement, par exemple :
 - en raison de sa situation familiale
 - ou en raison de sa situation personnelle.
- 2 jeunes sur 10 ont besoin de se rapprocher
 - de leur lieu de travail
 - ou de leur lieu d'études.
- D'autres jeunes s'installent dans leur propre logement :
 - pour vivre en couple
 - pour s'occuper de leur enfant.



Les jeunes rencontrent plusieurs difficultés pour obtenir un logement.

La première difficulté rencontrée est liée à l'argent :

- Plus de 1 jeune sur 2 n'a pas :
 - de ressources suffisantes
 - ou de revenus suffisants.
- 3 jeunes sur 10 disent que les loyers sont trop chers pour eux.



Une autre difficulté est de trouver un logement correspondant à ses besoins :

- 2 jeunes sur 10 disent que les logements ne sont pas adaptés pour eux, par exemple :
 - en raison de leur taille
 - en raison de leur localisation
 - ou en raison de leur prix.
- Moins de 2 jeunes sur 10 disent qu'il n'y a pas de logement disponible dans le secteur où ils souhaitent habiter.
- 1 jeune sur 4 dit qu'il ne sait pas comment s'y prendre pour trouver un logement.



Les jeunes sont aussi confrontés à des difficultés administratives :

- 2 jeunes sur 10 disent que c'est compliqué au niveau des papiers.
- 1 jeune sur 4 dit que ne pas avoir de garant est une difficulté. Le garant apporte des garanties financières au propriétaire si le locataire ne peut plus payer son loyer.
- 2 jeunes sur 10 ne savent pas où trouver de l'aide.
- Quelques jeunes ne veulent pas demander de l'aide.
- D'autres jeunes ont demandé de l'aide, mais certaines personnes n'ont pas voulu les aider.



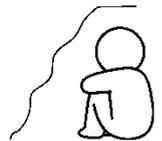
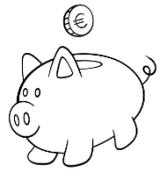
D'autres difficultés sont exprimées par quelques jeunes :

- On ne veut pas de leur animal
- Ils sont découragés
- Ils n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet pour faire des recherches
- Le délai pour accéder à un logement social est trop long.



Une fois dans leur logement, les jeunes rencontrent aussi des difficultés.

- 1 jeune sur 4 trouve que c'est compliqué de gérer son budget.
- 2 jeunes sur 10 ont du mal à payer toutes les factures.
- 2 jeunes sur 10 trouvent que :
 - acheter des meubles coûte trop cher
 - leur logement n'est pas adapté à leurs besoins
 - c'est compliqué avec les voisins.
- 1 jeune sur 10 se sent parfois un peu seul dans son logement.
- 1 jeune sur 10 trouve que c'est compliqué :
 - de faire les courses
 - de préparer à manger.



D'autres difficultés sont exprimées par quelques jeunes :

- Garder son logement propre et rangé.
- Savoir à qui s'adresser quand ils ont une question ou un problème
- Ils trouvent que le logement est insalubre ou humide.
Un logement insalubre est un logement qui présente un danger pour la santé de ses occupants.
- Le logement est trop petit.



**Cependant, 1 jeune sur 3 ne rencontre aucune difficulté
une fois en logement.**

Les jeunes en logement parlent aussi des aspects positifs :

- 2 jeunes sur 3 disent qu'ils sont tranquilles.
- 6 jeunes sur 10 disent que :
 - ils ont plus d'intimité
 - ils se sentent mieux.
- 1 jeune sur 2 dit que :
 - sa vie quotidienne est plus facile
 - il peut faire de nouveaux projets :
 - travail
 - études...



8 jeunes sur 10 ne vivent pas en colocation et ne souhaitent pas vivre en colocation.

La colocation est le fait de partager un logement avec d'autres personnes.

1 jeune sur 10 dit qu'il peut envisager de vivre en colocation un jour.

1 jeune sur 10 dit qu'il vit en colocation et que ça lui plait.



Accéder à l'information reste difficile pour les jeunes

Les informations que les jeunes souhaitent le plus souvent trouver sont :

- **Les aides financières** dont ils peuvent bénéficier
- **Les papiers** dont ils vont avoir besoin pour obtenir un logement
- **Comment chercher un logement**
- **Qui peut les aider à chercher un logement**



Où les jeunes vont-ils chercher l'information liée au logement ?

- **8 jeunes sur 10 se renseignent sur internet**
- **4 jeunes sur 10 se renseignent auprès de :**
 - leurs parents
 - leur tuteur
 - ou leur référent



1 jeune sur 5 dit qu'il se renseigne aussi :

- Sur les réseaux sociaux
- A la mairie
- Dans une agence immobilière

**8 jeunes sur 10 n'ont jamais entendu parlé du CLLAJ :
le comité local pour le logement autonome des jeunes.**

C'est un organisme financé en partie par le Département.

Le **CLLAJ** a pour mission d'accueillir les jeunes
qui rencontrent des difficultés liées au logement.



Il existe 8 **CLLAJ** dans le Pas-de-Calais.

Nous en déduisons que la communication sur les **CLLAJ**
peut être améliorée pour que les jeunes connaissent mieux l'aide
que le **CLLAJ** peut leur apporter.

Pour trouver le CLLAJ le plus proche de chez vous :

- aller sur le site internet :
<https://www.projet-toit.fr/qui-sommes-nous/>
- ou scanner ce QR code :



Le Département du Pas-de-Calais remercie tous les jeunes
qui ont répondu à cette enquête.

Vos réponses permettront d'améliorer les dispositifs proposés
pour accompagner les jeunes rencontrant des difficultés.

